

## *Modèle de rapport moral*

*Le rapport moral étant destiné à une diffusion auprès des adhérents et des partenaires, on privilégiera une présentation formelle.*

Association : .....  
Adresse .....  
Tél. : .....

## Rapport moral –Exercice 200...

*On se reportera utilement à nos développements à propos de la transparence du fonctionnement et de la fonction du rapport moral en assemblée générale.*

*Nous proposons un plan type qui devra être soigneusement adapté à la situation de chaque association, en privilégiant la dimension pédagogique de l'exercice.*

### **Rappel des valeurs de l'association**

Les valeurs référentes – Si l'association fait appel à certaines valeurs, il est utile de rappeler certaines caractéristiques et de les mettre en perspective : comment ont-elles été déclinées dans l'année, quels sont les progrès à réaliser ?

Les missions de l'association : référence à l'objet statutaire - en quoi les missions de l'association sont respectées ?

### **Les rapports avec l'environnement**

*Il faudra donner ici une idée du rayonnement de l'association et de sa place dans son environnement.*

Les organismes externes : on pourra dresser l'état des rapports avec les organismes de tutelle – fédération, mouvement, ou réseau.

*Le rapport moral est l'endroit privilégié pour remercier tous ceux qui ont apporté une contribution financière ou un apport, même moral.*

Les institutionnels : mentionner les organismes qui subventionnent l'association, ceux avec qui l'association voudrait travailler.

Les partenaires, les associations amies, les partenaires occasionnels, les parrains et mécènes.

### **Le déroulement des activités**

Rappel des moments les plus importants vécus en cours d'année. Il peut s'agir des activités, mais aussi des événements qui ont marqué la vie de l'association à un titre ou à un autre : une manifestation exceptionnelle particulièrement réussie, ou le lancement d'un site Internet, ou une sortie entre adhérents,

Bilan des activités : on veillera à présenter d'une année sur l'autre les activités en respectant la même nomenclature, pour autoriser les comparaisons.

Qualitativement : signaler l'excellence d'une manifestation, la performance des résultats de certaines équipes, l'intervention d'urgence dans une zone de grandes difficultés sociales...  
Faire le point sur les conditions d'exercice de ces activités, mentionner les nouveaux équipements ou ceux envisagés.

Quantitativement : quelles sont les activités en perte de vitesse, les nouvelles activités ? En quoi sont-elles prometteuses, quelles sont les difficultés rencontrées ?

### **Le rapport avec les adhérents**

On pourra analyser le dialogue interne entre adhérents, apprécier la qualité d'écoute entre adhérents, animateurs, bénévoles, dirigeants. Si on dispose d'une mesure de satisfaction dans la participation aux activités, on pourra le mentionner.

L'état de la convivialité dans l'association est également intéressant : c'est souvent un indicateur de la bonne santé de l'association.

Le nombre d'adhérents : lorsque celui-ci est significatif de la vie de l'association, il convient de le détailler – taux de renouvellement, les nouveaux, les anciens, répartition par section ou activité....

### **Les bénévoles**

La reconnaissance publique des dirigeants est essentielle envers les bénévoles.  
Citer les principaux, faire l'état des apports, quelles formes de contreparties ont pu être dégagées pour eux ?

Quelle est la dynamique du bénévolat dans l'association ? Quels sont les besoins ?

L'assemblée générale est l'occasion de faire des appels à projets, des appels à missions. Attention cependant à ne pas être « lassant » : inutile par exemple de demander pour la sixième année si quelqu'un veut bien se charger de la clé du local à la place du Président.

Ne pas oublier de saluer les partants.

### **Les salariés**

Quelles ont été leurs missions et réalisations ?

## **Les projets**

L'assemblée générale se déroulant toujours au cours de l'exercice suivant, il faut veiller à ne pas confondre les projets de l'année en cours avec ceux de l'année précédente, celle sur quoi porte le rapport moral.

On pourra cependant insister sur la préparation qui a permis de réaliser de nouvelles actions en évoquant les réalisations visibles au cours de cette année.

On pourra aussi situer ces projets par rapport au long terme : en quoi répondent-ils à une vision ou à une stratégie ?